

Kingersheim, une ville qui rassemble

Remerciements

Nous tenons tout d'abord à remercier tous les électeurs ayant participé au scrutin de l'élection municipale du 15 mars ainsi que celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance.

Comme pour les précédentes mandatures, **notre équipe sera à l'écoute de toutes et tous les kingersheimois(es) durant ce nouveau mandat 2026-2032.** Chacun(e) pourra trouver sa place dans le débat public que nous continuerons à animer pour que vive la démocratie locale.

Nous profitons de cette tribune pour remercier également nos services municipaux qui ont permis le bon déroulement de cette élection dans les 11 bureaux de vote de la commune, comme en amont du scrutin pour les inscriptions des électeurs et la gestion des listes électorales ou encore la préparation des opérations de vote.

Au travail !

Dès le lendemain de l'élection municipale du 15 mars, **notre équipe s'est remise au travail**, car les affaires courantes ne se sont jamais arrêtées et certains projets étaient déjà engagés.

Le conseil municipal a été installé avec l'élection du maire et des adjoint(e)s (avec la détermination de leurs délégations respectives). En complément, très prochainement, des conseillers municipaux délégués seront désignés pour porter une part de la responsabilité des adjoints ou du maire, **pour que notre équipe soit pleinement engagée sur tous les sujets.**

Comme le prévoit la réglementation pour les élus ayant une délégation, le conseil municipal a également déterminé le même niveau des indemnités que pour la dernière mandature dans l'objectif de ne pas consommer toute de l'enveloppe budgétaire potentiellement utilisable, ce qui permet d'en conserver 1/3 pour les actions municipales.

Les élus se seront également réunis déjà deux fois en commission de travail au moment où vous lirez ces quelques lignes. Pour mettre « tout le monde à niveau », plus particulièrement les nouveaux membres du conseil municipal, ils continueront régulièrement à se retrouver dans ce format entre chaque conseil municipal.

Reste à l'opposition municipale à se mettre également au travail et à sortir des postures (des polémiques stériles parfois) que nous avons connues durant toute la précédente mandature !

Servir l'intérêt général

Comme nous nous y sommes engagés durant la campagne électorale, **notre seule boussole sera d'agir pour l'intérêt général et pour le plus grand nombre.**

Cela implique de prendre nos responsabilités, de répondre aux demandes sans tomber dans le piège des intérêts strictement particuliers, de savoir associer, expliquer et partager les décisions. C'est cela, la noblesse de la politique.

Parce qu'agir c'est aussi rassembler, nous nous invitons d'ores et déjà à participer à tous les prochains événements qui vont être organisés dans la commune (dont la Journée Citoyenne le 30 mai) et nous vous souhaitons à l'avance un bel été !

Les élus du groupe municipal « Kingersheim, une ville qui rassemble »

Kingersheim la Force Commune

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL – CE QUE NOUS RETENONS

Vous avez été 2 058 à nous accorder votre confiance le 15 mars. Merci. Ces voix, nous les porterons avec nous tout au long de ce mandat. Notre groupe de 8 élus, du jamais vu à Kingersheim, s'engage à vous écouter, à être présent et constructif, et à défendre votre intérêt général face à une majorité que nous interpellons sans relâche. Voici ce que nous retenons de la première séance.

Nous avons voté pour la plupart des délibérations : subventions aux associations, soutien aux écoles, transition écologique, aide aux sapeurs-pompiers, avancements du personnel. Mais certaines décisions interpellent.

Un dialogue social tronqué : l'opposition écartée Le Comité Social Territorial associe les élus aux décisions de la collectivité : conditions de travail, organisation des services, recrutements. Notre groupe n'aura pas de pouvoir décisionnel. Un mauvais signal dès le départ pour le personnel municipal.

Zéro euro pour les conseillers de l'opposition Le Maire perçoit 3 203 € brut mensuel, chacun des neuf adjoints 1 200 €. Les conseillers municipaux de base n'auront rien ! Sous l'ancien maire, tous les conseillers, majorité et opposition, recevaient une indemnité symbolique. C'était un choix politique fort : reconnaître l'engagement de chaque élu, quel que soit son groupe. L'enveloppe légale aurait permis de la réinstaurer. Ce n'est pas le choix du Maire actuel.

27 délégations permanentes : le Conseil déjà dessaisi de ses prérogatives

Le groupe majoritaire a voté ces délégations permanentes au Maire. Parmi elles : la souscription d'emprunts sans plafond, le droit de préemption urbain sans retour au Conseil, tous les marchés publics, des baux jusqu'à 12 ans, des permis de construire pour des bâtiments communaux jusqu'à 2 millions d'euros. Des décisions engageant durablement notre ville pourront ainsi être prises sans concertation préalable. Nous avons voté contre.

Ni commissions, ni local Aucune commission thématique – finances, urbanisme, environnement, sécurités – n'a été mise en place. Sans elles, nous découvrons les dossiers cinq jours avant chaque séance, sans possibilité d'approfondir ni de proposer des alternatives. De plus, aucun local permanent n'est mis à notre disposition en dépit de la réglementation. Nous avons exigé une réponse positive et rapide.

Sur le recours électoral En séance, le Maire a évoqué le recours déposé devant le tribunal administratif, cherchant à en minimiser la portée et s'en prenant aux requérants. Nous l'affirmons : déposer un recours électoral est un droit démocratique, prévu par la loi pour garantir la sincérité des scrutins. Ce n'est pas une démarche hostile, c'est un acte civique. Le Maire fera valoir ses arguments. C'est le rôle du tribunal de trancher, en toute indépendance. Stigmatiser des citoyens qui exercent un droit légal n'est pas digne d'un élu qui se réclame de pratiques démocratiques exemplaires.

Nous continuerons, avec vous. Kingersheim le mérite.

Michel Chéray, Denise Essomba Essomba, Pascal Heyer, Monia Fattizzo, Julien Lachater, Mariam Kribs-Chefrour, Hubert Musil, Priscilla Grondin

Nous contacter : Kingersheimlaforcecommune@gmail.com